

CE QUE NOUS CROYONS

9. L'assurance du salut

Stuart OLYOTT

Introduction

Les trois termes grecs généralement traduits par "assurance" signifient littéralement

1. plénitude ou pleine assurance, entière confiance (plérophoria).

p.ex. 1Thes 1.5 : *...l'Évangile est venu à vous. avec le Saint-Esprit et une pleine assurance (ou certitude).*

Col 2.2 : *enrichis d'une pleine certitude (ou assurance) de l'intelligence pour connaître le mystère de Dieu, Christ.*

2. réalité, support, garantie, pleine confiance (hypostasis).

p.ex. Héb 11.1 : *la foi est une assurance (de la réalité) des choses qu'on espère...*

Héb 3. 14: *exhortation de retenir fermement l'assurance première.*

3. confiance joyeuse, assurance (parresia).

p.ex. Héb 4.16 : *...approchons-nous avec assurance du trône de la grâce.*

1 Jean 2.28 : *demeurez en lui, afin que... nous ayons de l'assurance, et qu'à son avènement nous n' ayons pas honte devant lui.*

>Reticences

1. Être sûr de son salut, être sûr d'avoir reçu pardon et vie éternelle paraît à certains présomptueux sinon orgueilleux. Cette attitude est due soit à un manque de connaissance des affirmations de la Bible, soit à une interprétation relativiste des textes en question.

Une des affirmations les plus directes se trouve dans 1Jean 5.11-13 : Dieu nous **a donné** la vie éternelle, et cette vie est en son fils. Celui qui a le fils **a la vie**; celui qui n'a pas le fils n'a pas la vie. Cela, je vous l'ai écrit afin que vous **sachiez** que vous **avez** la vie éternelle, vous qui **croyez** au nom du Fils de Dieu. Même assurance de la part de Paul dans Rom 5.1 : Etant justifiés **par la foi**, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, et dans Gal 2.20 : **Je suis** crucifié avec Christ, et ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui **vit en moi**: ma vie présente dans la chair, je la vis **dans la foi** au Fils de Dieu... Il en ressort clairement que toute personne qui a cette foi en Christ peut aussi avoir cette assurance d'être sauvée, car elle sait que il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ (Rom 8.1).

Déduction

Avoir l'assurance de son salut est l'expérience normale de toute personne croyant en Jésus-Christ.

2. Certains ont une idée figée de la conversion, due souvent aux témoignages qu'ils ont entendus. Leur conversion ne correspondant pas à un certain moule, ils doutent de leur salut. Le récit des conversions rapportées dans la Bible et dans les biographies d'une multitude d'hommes de Dieu montre clairement à quel point chaque conversion diffère des

autres. Pour certains, c'est un événement d'une intensité fulgurante, mais pour beaucoup c'est un événement qui, s'il est incisif, n'a rien de spectaculaire. Il y en a qui ne sauraient nommer une date précise. Leur conversion n'en est pas moins réelle.

Déduction

Dieu dans sa souveraineté sauve d'autant de manières qu'il y a d'individus.

3. Certains manquent d'assurance parce qu'il leur arrive de pêcher, parce que leur vie n'est pas assez sanctifiée, parce qu'ils sont moins "pieux" que tel autre; ils en viennent alors à douter de leur justification.

Or, si la justification dépendait du degré de sainteté du croyant, elle ne serait plus une grâce (je renvoie au n° 81, p.29). Le pardon accordé sur la base de l'œuvre propitiatoire de Christ et en réponse à la foi du croyant s'étend sur **tous** les péchés de celui-ci. Christ serait-il mort seulement pour les péchés commis avant la conversion? Le croyant ne devrait alors plus jamais pécher après sa conversion pour rester juste. *Mais si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes... Si nous confessons nos péchés, il est fidèle (à sa promesse) et juste (justice ayant été faite à la croix) pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute injustice (ou iniquité) (1 Jean 1.8-9).* Christ étant mort pour tous les péchés de quiconque croit en lui, la confession des péchés dont il est conscient suffit pour qu'il soit purifié aussi de ceux dont il est inconscient. C'est cela, *marcher dans la lumière*: non pas nier mais confesser devant Dieu et les frères concernés tout péché commis en tant que chrétien, *et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché (1 Jean 1.7).*

>Déduction

Le croyant en Christ est *gratuitement justifié par la grâce, par le moyen de la rédemption en Christ (Rom 3.24)*. Ce statut de justifié (terme légal), il ne peut le perdre; il est aussi éternel que la vie du Christ qu'il a reçue à sa nouvelle naissance.

Fausse assurance

Il est malheureusement possible de se croire sauvé, de se croire enfant de Dieu quand ce n'est pas le cas. Voici quelques-unes des bases illusoire sur lesquelles la fausse assurance peut reposer:

- Avoir été baptisé et inscrit dans le registre d'une église.
- Aller régulièrement à l'église.
- Donner son argent à de bonnes œuvres, aider les démunis, visiter les malades...
- Être convaincu d'être pécheur.
- Faire confession de foi selon la saine doctrine.
- Lire la Bible.
- Vivre retiré du monde (p.ex. en reclus) parce que désillusionné du monde.

Aucune de ces choses ne prouve, par elle-même, qu'on est chrétien authentique, alors que toutes sauf la dernière caractérisent le chrétien véritable.

Vraie assurance

L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu (Rom 8.16). L'enfant de Dieu est conduit par l'Esprit, qui scelle le chrétien une fois qu'il a cru à l'Evangile qu'il a entendu, selon Rom 8.14 et Eph 1.13.

Par les auteurs sacrés qu'il a inspirés, le Saint-Esprit décrit les croyants véritables et dit comment ils peuvent être reconnus. L'Esprit fait voir au chrétien né de Dieu que cette description s'applique à lui. Voici ce que l'Esprit montre au croyant, entre autres :

Les traits distinctifs du croyant :

- Il croit au nom du Fils de Dieu, Jésus-Christ (1 Jean 5.13).
- 11 confesse Jésus-Christ venu en chair (1 Jean 4.2).
- Ces deux traits se trouvent réunis dans Rom 10.9-10 : Il confesse le Seigneur Jésus de sa bouche, et il croit dans son cœur que Dieu l'a ressuscité des morts.
- 11 garde sa Parole et marche comme le Seigneur (1 Jean 2.5-6).
- Il ne pratique pas le péché, même s'il lui arrive de pécher, mais il pratique la justice (1 Jean 3.6,9; 2.29).
- 11 aime les frères, ce qui est pour lui une preuve qu'il a passé de la mort à la vie (1 Jean 3.14).
- Il persévère dans l'observation des commandements de Dieu et dans la foi en Jésus (Apoc 14.12). Cette persévérance est une des manifestations principales du salut reçu, tellement que Jésus a dit : Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé (Marc 13.13), non pas que le salut serait la récompense pour avoir persévéré, mais que la persévérance est présente en tout chrétien authentique.

Le chrétien qui se reconnaît sous ces traits peut être assuré de son salut éternel.

Déduction >

L'assurance est l'œuvre du Saint-Esprit à travers la Parole.

C'est ainsi aussi que le pécheur est convaincu de péché, converti, justifié, adopté et sanctifié.

Plus nous nous exposons à la Parole par laquelle l'Esprit nous travaille, plus notre assurance est consolidée, alors qu'elle risque d'être ébranlée si nous négligeons la Parole.

Le Dieu de toute grâce qui, en Christ, vous a appelés à sa gloire éternelle, après que vous avez souffert un peu de temps, vous formera lui-même, vous affermira, vous fortifiera, vous rendra inébranlables.

A lui la puissance aux siècles des siècles! Amen. (1 Pi 5.10-11)

Basé sur des notes de
Stuart OLYOTT
traduites et amplifiées par
Jean-Pierre SCHNEIDER